

Vire

Ils ont quitté le collège pour trouver leur voie

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 9 décembre 2017

658 mots



Quelques-uns des jeunes du dispositif « anti-décrochage » présentent la mini-entreprise Jardima. - Crédit Ouest-France

Pour éviter le décrochage scolaire, neuf jeunes âgés de 15 ans ont intégré un nouveau dispositif installé au lycée agricole. Il leur permet de découvrir le monde du travail et de l'apprentissage.

L'initiative

Ils s'appellent Mélyne, Quentin, Daphné, Hugo, Benjamin, Diego... L'an dernier, ils étaient au collège à Vire, à Caumont, à Avranches ou au Molay-Littry. Et c'était galère... « **Rester assis toute la journée à écouter un prof, c'était pas possible** », lâche Mélyne pour résumer le sentiment général.

Pour éviter qu'ils ne décrochent complètement, ils ont intégré une nouvelle structure à la rentrée dernière : le dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance, le Dima. « **Comme ils n'ont pas encore 16 ans, ils ne peuvent entrer en apprentissage** », explique Catherine Vindard, coordinatrice du projet installé au CFA du lycée agricole.

Le principe du Dima est simple. « **Au cours de cette année, ils passent quinze semaines dans différentes entreprises pour voir sur quelle voie ils pourraient se diriger**, poursuit Catherine Vindard. **Et ce n'est pas parce qu'ils sont accueillis au lycée agricole qu'on se limite à ce domaine. Tout est ouvert.** »

Pour Benjamin, qui avait déjà « goûté » à la boucherie ou à la carrosserie, « **ça nous aide à entrer dans le monde du travail** ». Au cours de cette année Dima, il compte découvrir aussi la

métallerie et la chaudronnerie.

Quand ils ne sont pas en entreprise, ces jeunes sont au CFA du lycée agricole. En classe... « **Mais il y a moins de cours qu'au collège et on fait des choses qui nous correspondent mieux** », remarque Daphné. Bien sûr, il y a du français, des maths, des lacunes à combler. « **Mais quoi qu'on fasse, les enseignants les font toujours avancer dans le concret, avec un projet** », ajoute la coordinatrice.

Une mini-entreprise

Parmi ces projets, il y a la mini-entreprise Jardima qu'ils viennent de créer avec l'aide de Séverine Achaboub, animatrice de l'association régionale Entreprendre pour apprendre. « **On va récupérer des grandes palettes pour les transformer en jardinières**, explique Diego en montrant une esquisse. **On va les vendre entre 20 et 25 €.** »

D'ici là, ils auront mis en œuvre et développé des connaissances, découvert des domaines où ils se sentent à l'aise, pris des contacts avec des entreprises partenaires et découvert un peu plus le monde du travail. Leur parrain Steve Durand, patron de l'entreprise SD Com installée à Souleuvre-en-Bocage, viendra régulièrement leur donner un coup de main dans leurs démarches. « **Et si tout va bien**, ajoute Séverine Achaboub, **vous irez vendre vos jardinières au printemps à la foire internationale de Rouen.** » Comme une entreprise.

À ce moment-là, le Dima touchera à sa fin pour les jeunes qui auront 16 ans ou presque. Ce sera pour eux le moment de se poser, riches de toutes leurs découvertes de l'année. « **Ils affineront leur choix auprès d'une ou deux entreprises dans des domaines qui les auront intéressés** », poursuit la coordinatrice. Ensuite ? « **On espère que ce Dima leur permettra de décrocher un contrat d'apprentissage ou d'intégrer une classe de seconde en lycée pro.** » Diego, Mélyne, Benjamin et les autres auront alors trouvé leur voie.

Sébastien BRÉTEAU.